

FÊTE DU LAC 5^{ème} ÉDITION

SAMEDI 27 JUILLET

à partir de 19h

Plage de MERPUIS

Plateaux Repas (Bœuf, salade, fromage et dessert)

Concert :

Jean-Michel Jazz

Trio Bazar (variétés festives)

ILE CHAMBOD

Buvette - Petite restauration



CHANGER L'ÉNERGIE ENSEMBLE

Organisé par les comités d'animation
de Serrières sur Ain et de Hautecourt-Romanèche

22h15 sur le lac,

FEU D'ARTIFICE SONORISÉ

SERRIÈRES, MERPUIS, MALAVAL, SONTTHONNAX LE VIGNOLE site internet : <http://www.serrieres-sur-ain.com>

Bulletin municipal semestriel N°11 - Juillet 2013



SOMMAIRE DU N°11

Page 1 :
Le mot du maire
Prochains rendez-vous
Page 2 :
La Commune, cellule de base de la démocratie
Coupes d'affouage
ALLEMENT : 6 semaines d'Abaissement
Recours contre l'arrêté préfectoral du 21 mai
Page 3 :
Seconde fête des voisins à MERPUIS
Des nouvelles de la société de chasse
Population : Quoi de nouveau à SERRIÈRES-SUR-AIN ?
Imbroglia autour de la fibre optique
Horaires d'ouverture de la Mairie
Distribution de sacs poubelles
Permanences de Mario BORRONI

Page 6 :
Nouveau bureau de SERRIÈRES-ANIMATION
Installation de Détecteurs de fumées
Vide-grenier le dimanche 7 juillet
Pêche : L'association de NOIRE FONTAINE
Travaux de voiries communales
Aïe mon cœur : Où est le défibrillateur ?
La maison de la commune prend l'eau
Le site www.erdf-prevenance.fr
Les beaux jours et les bruits mécaniques
16 824 € de vente de bois (forêt communale)
Page 7 :
Déchetterie mobile le samedi 24 août 2013
Page 8 :
La fête du lac 2013

Pages 4 & 5 :
Une commune qui a bien des attraits

LE MOT DU MAIRE *Par Christian Bardet*



Le conseil municipal de Serrières sur Ain avait délibéré à l'unanimité dès le 27 mai 2011 contre le projet de fusion des 4 CC du Haut-Bugey dans ce qui deviendra à coup sûr la Communauté d'agglomération d'Oyonnax.

Et depuis, à chaque occasion, notre opposition à ce projet a été réaffirmée aux sous-préfets, aux préfets et même, par 3 fois, aux ministères successifs.

Mais, puisqu'elles gênent l'expansion démesurée du pouvoir des agglomérations, les membres de certains groupes très influents ne peuvent s'empêcher de considérer nos communes rurales comme des

« RÉSERVES D'INDIENS » qu'il convient de vider de toute substance au plus vite.

Le Préfet de l'Ain a donc signé le 21 mai 2013 l'arrêté de fusion au 1er janvier 2014 des 4 Communautés de Communes du Haut-Bugey, alors que 9 conseils municipaux de la Communauté de Communes de notre canton sur 10 avaient délibéré contre celle-ci.

Nous refusons cet abus de pouvoir que nous estimons contraire au principe constitutionnel de la libre administration communale.

Le conseil municipal unanime reste ferme sur ses positions. Aussi, il a mandaté Maître Sophie METENIER, avocate au barreau de Saint-Etienne et spécialiste du droit public, pour contester, dans un premier temps par voie d'un ultime recours gracieux, l'arrêté préfectoral du 21 mai 2013.

Ceci étant dit, notre commune poursuit malgré tout son développement. Nous ne pouvons citer que quelques exemples dans le cadre de cet éditorial : l'Association Foncière Pastorale Autorisée de Serrières-sur-Ain est constituée et 8 agriculteurs sont candidats pour son exploitation, le projet touristique des Taillets est en cours de réalisation juste au-dessus de LA GUINGUETTE : la parcelle est viabilisée, et malgré une météo défavorable, les 9 cabanes perchées dans les arbres sont en cours de réalisation. L'exploitation de cet établissement touristique commencera bien en 2014. L'an 2013 verra la réalisation d'un plateau ralentisseur à Merpuis et la rénovation de la toiture de la mairie.

Bonne lecture de ce bulletin qui vous apportera bien d'autres informations. Et bonnes vacances à tous.

RENDEZ-VOUS POUR LA FÊTE DU LAC 2013 QUI AURA LIEU LE SAMEDI 27 JUILLET.

VOTRE WEEK-END

Samedi 6 juillet
à partir de 9 h !

Vente de galettes et de pain
qui se déroulera le 6 juillet
prochain : pains, tartes à
l'oignon, pizzas, tartes au
fromage, tartes à la crème ...

Dimanche 7 juillet
Accueil des exposants
dès 6 h !

Vide-grenier de la
plage de Merpuis

VERS LA MISE À MORT DE LA CELLULE DE BASE DE LA DÉMOCRATIE ?

par Jean-Michel Boulmé, Maire-Adjoint

Les problèmes sérieux posés à la commune de Serrières-sur-Ain par la décision du préfet GALLI de fusionner les 4 communautés de communes du Haut-Bugey sont évoqués plus loin, mais d'autres remarques s'imposent à propos des nouvelles règles pour les prochaines élections municipales de mars 2014.

D'abord un peu de vocabulaire : pour mieux souligner que les membres des organes délibérants ne seront plus des délégués de leurs communes, on les appellera désormais des « conseillers communautaires ».

Dans les communes de 1000 habitants, ils seront élus en même temps que les conseillers municipaux et pour les communes plus petites, ce sera obligatoirement le maire qui sera « conseiller communautaire » ... Multiplier les réunions pour un seul personnage de la commune, c'est pratique pour éliminer les maires bénévoles qui n'ont pas pour profession la politique (qui, dans son sens noble, consiste à se préoccuper des affaires de la cité) !

Et dans les communes où il y avait 9 conseillers, ce nombre est réduit à 7. éliminer 2 bénévoles de la politique, voilà qui va faire faire des économies à la République ! Depuis la Révolution Française de 1789-1794 et la proclamation de la première République en 1792, la Commune, a été reconnue comme la cellule de base de la démocratie.

Désormais dans tous les pays d'Europe, on supprime les communes, et en France l'existence de vraies communes avec des pouvoirs réels est désormais mise en cause. La République y survivra-t-elle ?

COUPE D'AFFOUAGE

Cette coupe est réalisée dans le seul but d'un élargissement du chemin existant pour la desserte de la parcelle 9 du bois de Melin. Le compte rendu de la réunion du 30 mars 2013 pour la distribution de cette coupe d'affouage est consultable en mairie ... le tirage au sort a attribué les parcelles numérotées de la manière suivante :

N°1 Patrick MERMET ; N°2 Cyrille MINARD ; N°3 Rémi FAURE ;
N°4 Franck MARION ; N°5 Paul GUILLEMAUD ;
N°6 Christian BARDET.

La période de coupe convenue court jusqu'en avril 2014

Barrage d'Allement : 6 semaines d'Abaissement

Tous les 10 ans une visite de contrôle des vannes du barrage d'Allement s'impose. Cette année 2013, 10^{ème} année, l'abaissement est programmée à partir du vendredi 27 septembre jusqu'au 12 novembre soit 6 semaines. La côte mini d'abaissement sera de - 9.20 m. Rappelons que durant toute cette période les accès aux rives sont interdites. La municipalité décline toute responsabilité en cas de problème.

DANS SA DÉLIBÉRATION DU 27 MAI 2011 LE CONSEIL MUNICIPAL DE SERRIÈRES-SUR-AIN AFFIRMAIT NOTAMMENT :

« (...) Après avoir pris connaissance du projet de M. le Préfet de l'Ain du schéma de l'intercommunalité, en application de la loi de réforme des collectivités territoriales, Attendu que ce projet prévoit la fusion de 4 Communautés de communes du Haut Bugey Attendu que ce regroupement se ferait au détriment de nos communes, qui risquent de disparaître totalement dans un grand ensemble de plus de 60 000 habitants, dans lequel elles seraient vidées de leur contenu et de leurs compétences,

Et considérant au contraire que nos communes et leur maire constituent un lien essentiel avec la population, le premier maillon de la démocratie locale, un échelon de proximité fondamental,

Attendu que ce regroupement se ferait également au détriment de nos Communautés de communes telles que nous les avons librement décidées,

Alors qu'il n'y a aucune raison de les faire disparaître, de leur imposer des regroupements forcés, ni aucun critère démocratique pour les juger « trop petites »,

Et considérant que l'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales ni de nos Communautés de communes mais au contraire qu'elle doit rester fondée sur le volontariat et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul,

Considérant que depuis des années, avec une même logique « d'économies », de regroupements, ce sont nos services publics qui disparaissent (bureaux de poste, trésorerie, DDE de Montréal la Cluse, menaces sur nos écoles ...)

Considérant que ce sont encore les citoyens qui feraient les frais de cette volonté acharnée de regroupement forcé, privés cette fois de toute démocratie de proximité, (...)

Considérant que de telles dispositions sont contraires au principe constitutionnel de souveraineté des communes et de leurs conseils municipaux élus, qu'il appartient à nos communes et à leurs conseils municipaux de choisir librement leur avenir et leurs modes de coopération avec d'autres communes, qu'aucune décision en ce domaine ne saurait nous être imposée par les représentants de l'État, ni par des élus d'autres communes, Le Conseil municipal constate que le projet de M. le Préfet n'est pas négociable.

En conséquence, le Conseil municipal de Serrières-sur-Ain se prononce :

Contre le projet préfectoral de fusion de 4 Communautés de communes, dont la CCMB, en une seule communauté d'Oyonnax et pour son retrait,

Pour le maintien de nos communes, et des intercommunalités existantes,

Pour le maintien des syndicats intercommunaux constitués librement par les communes en fonction de leurs besoins concrets (...)

DÉLIBÉRATION DU 11 JUIN 2013

OBJET : DEMANDE DE RATTACHEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE L'AIN – PAYS DU CERDON

MONSIEUR LE MAIRE RAPPELLE qu'à l'unanimité le conseil municipal a plusieurs fois exprimé sa volonté de maintenir la commune de Serrières sur Ain dans une intercommunalité à caractère rural.

Or la future Communauté de Communes issue de la fusion des 4 Communauté de Communes du Haut Bugey compte plus de 50 000 habitants et elle remplit aussi toutes les autres conditions pour se transformer en Communauté d'agglomération autour d'Oyonnax.

Pour cette seule raison, elle ne pourra pas bénéficier de la dotation bonifiée, donc elle sera très vite contrainte de se transformer en Communauté d'agglomération pour survivre à la baisse importante de ses ressources dans les prochaines années.

IL INFORME le conseil qu'il a rencontré Monsieur Jean CHABRY, président de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon et qu'à titre personnel, celui-ci s'est montré favorable à l'accueil de notre commune dans sa Communauté de Communes.

IL PROPOSE à l'assemblée :

1°) d'adresser une demande à la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon pour qu'elle examine notre demande d'intégration en son sein.

2°) de prendre une décision de demande de rattachement à la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon suite à l'arrêté du Préfet concernant la fusion des communautés de communes du Haut Bugey au 1^{er} janvier 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

VOTE unanimement la décision de demander le rattachement à la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre cette demande auprès de Monsieur le Préfet de l'Ain et à signer tout document relatif à ce rattachement.

DÉCHETTERIE MOBILE LE SAMEDI 24 AOÛT 2013

Avant son annexion forcée dans le « Grand Oyonnax », la Communauté de Communes des Monts Berthiard rendra un dernier service à sa population de feu le canton d'Izernore ...

Une déchetterie mobile sera en effet mise en place par la CCMB pour les communes de Bolozon, Serrières sur Ain et Matafelon-Granges.

Ce sera le samedi 24 août 2013, de 9 h à 16 h sur l'ancien ponton du bateau "Le Merpuis", entre Serrières sur Ain et Bolozon-Gare, juste en face de la route menant à Bolozon-centre.

Ce dispositif concernera les habitants de ces deux communes et ceux des hameaux de Granges, Bombois, Courtouphle sur la commune de Matafelon-Granges.



SAMEDI 24 AOUT 2013 DE 9 H A 16 H A BOLOZON ANCIEN PONTON DU BATEAU "LE MERPUIS"

EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS DU GARDIEN,
VOUS POURREZ DEPOSER LES DECHETS LISTÉS CI-DESSOUS,
TRIÉS PAR CATÉGORIES :

ENCOMBRANTS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

BOIS TRAITÉ ET NON TRAITÉ EN MÉLANGE

FERRAILLE

PNEUS (SANS LES JANTES)

CARTONS

ENCOMBRANTS



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



BOIS TRAITÉ ET NON TRAITÉ EN MÉLANGE



PNEUS (SANS LES JANTES)



CARTONS



FILMS PLASTIQUES



SERRIÈRES-SUR-AIN ANIMATION

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Président : Cyrille Minard, Vice-Président : Patrick Mermet, Trésorier : Yves Bardet, Secrétaire : Corinne Gavignet, Membres : Rémi Faure, Yohan Bozonat, Jean-René Burel.

La réécriture des statuts est en cours.

Nous vous informons que dorénavant du matériel est à votre disposition en location pour les habitants : chapiteau, friteuse, cafetière, machine à hot dogs, emplacement bateau, table plus bancs, etc ...

Pour finir, l'équipe de Serrières-sur-Ain s'associe et encourage les démarches entreprises par l'équipe municipale pour s'opposer à la fusion des 4 intercommunalités du Haut-Bugey.

Cyrille Minard

INSTALLATION D'UNE TRENTAINE DE DÉTECTEURS DE FUMÉES

Le vendredi 3 mars a été organisée une réunion d'information concernant les risques d'incendie domestiques. Enrichie d'une projection vidéo, elle a permis une prise de conscience de la nécessité d'équiper nos habitats de détecteurs de fumées.

Ce sont finalement une trentaine de détecteurs qui ont été installés sur la commune. Nous tenons à remercier Patrick avec sa société "Mermet atelier TV" du temps passé pour la fourniture et la pose du matériel, Cyrille pour l'organisation de la réunion et de la projection, Corinne et Yves pour le pot de l'amitié qui a clôturé cette rencontre.

VIDE-GRENIER LE DIMANCHE 7 JUILLET

Nous vous attendons le dimanche 7 juillet pour notre traditionnel vide-grenier de la plage de Merpuis où nous accueillerons les exposants dès 6 h pour la mise en place.

Cette année, un château gonflable sera monté pour la plus grande joie des enfants. Bien entendu, buvette, restauration rapide et ambiance conviviale seront de mise ;

Toute l'équipe vous y attend !

PÊCHE : L'ASSOCIATION DE NOIRE FONTAINE

Depuis 50 ans, quelques habitants de la commune prennent soin du ruisseau de Noire Fontaine, qui se jette dans la rivière d'Ain, au niveau du pont...

L'histoire remonte au printemps 1962, Roger Ma fait l'acquisition d'une boîte d'œufs de truites sauvages auprès de Mr Raffin, garde de pêche à Bellegarde Sur Valserine.

Avec quelques habitants de la commune, Roger introduit les œufs à la résurgence du ruisseau.

Et, en 1964, l'association de Noire Fontaine voit le jour dans le but d'entretenir les berges, d'empoissonner chaque année et de permettre la pêche de la truite, exclusivement aux habitants de la commune.

Plus tard, une « écluse » sera installée ainsi qu'une passerelle qui servira beaucoup aux promeneurs dans ce coin de nature reposant. A l'époque, c'est M Boguet, ferrailleur à Port, qui avait gracieusement donné et assemblé le matériel nécessaire à ces deux réalisations.

Chaque année, au mois de mars, l'équipe de l'association nettoie le site et l'ouverture de la pêche peut avoir lieu pour les habitants de la commune détenteurs de la carte de pêche générale et de la carte spécifique au ruisseau. Les ventes des cartes permettent l'achat de l'alevinage.

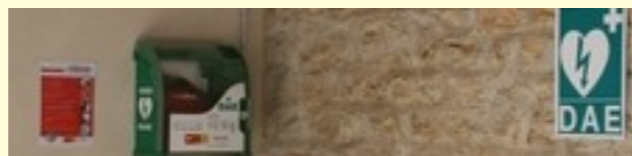
Avec le temps, les membres de l'association se réduisent ; de 15 au départ à 5 aujourd'hui, ils lancent un appel afin de passer la main ou gonfler leurs effectifs au risque de cesser l'entretien du ruisseau.

BRÈVES

IMPORTANTS TRAVAUX DE VOIRIES COMMUNALES

Comme prévu, d'importants travaux de voiries communales ont été réalisés. Le chemin de Malaval, ainsi que ceux des Entreports, d'Angine, et de la Serra ont été réalisés par la société Colas Rhône-Alpes-Auvergne pour un montant de 59 312,56 €

AÏE MON CŒUR : OÙ EST LE DÉFIBRILLATEUR ?



Un défibrillateur est à la disposition des habitants de la commune depuis mars 2013. Il est situé sous le préau de la mairie.

LA MAISON DE LA COMMUNE PREND L'EAU

Le budget lotissement a été clôturé, et le bénéfice retiré par la commune de Serrières-sur-Ain de l'opération a été transféré au budget principal de la commune. Cette rentrée d'argent permettra à la commune, avec la vente du terrain situé en Zone d'Aménagement Touristique des Taillets, de réaliser des investissements dont certains devenaient urgents.

Au premier chef, la restauration du toit de la mairie s'impose puisque de mémoire de Serriérois, ce toit n'a jamais été rénové ... d'autres projets sont à envisager, si toutefois le budget le permet : le parking et la réfection de la cour de la mairie sont également au programme, tout comme celle d'un des murs de soutènement de l'Église.

LE SITE www.erdf-prevenance.fr

Afin d'être prévenus d'une coupure d'électricité pour maintenance du réseau, les usagers possédant un mail sont invités par ERDF à s'inscrire en ligne sur le site internet dédié.

Autres adresses ou numéros utiles :

dépannage ... 09 726 750 01

accueil raccordement ... 0 810 476 934

site internet ... www.erdfdistribution.fr

LES BEAUX JOURS ET LES BRUITS MÉCANIQUES VONT (PEUT-ÊTRE) VENIR ...

Rappelons encore que la lutte contre le bruit est un élément essentiel de la qualité de vie (voir les panneaux municipaux) ... Par ailleurs, il est demandé de ne faire brûler ni végétaux ni cartons ou autres le week-end à partir du vendredi midi. Rappelons aussi que la divagation des chiens est interdite.

VENTE DE BOIS PAR L'ONF (REGIME FORESTIER)

Christelle GALLETI, notre correspondante ONF nous fait part du résultat d'appel d'offres du 25/06/2013. Cet appel d'offre concernait les parcelles 12 et 13 : le volume de bois estimé est de 638 m³, c'est la SARL LATHUILLIERE qui a fait la meilleure offre de 16 824 € H.T.

(soit 26,36 €/m³, l'exploitation est prévue à partir du mois d'octobre)



SECONDE FÊTE DES VOISINS A MERPUIS



Le vendredi 14 juin 2013 la fête des voisins s'est de nouveau déroulée sur la terrasse de Raymonde Bardet, au hameau de Merpuis. Une grosse trentaine de personnes étaient présentes et ont passé un bon moment autour de plats confectionnés par les participants. La musique était bonne, et, comme l'an dernier, cette soirée a permis de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La traditionnelle journée « boudins » a eu lieu le 9 février dernier : ce fut un vif succès puisque toute la production a été vendue. Un seul regret pour ceux qui n'ont pu être servis ... Les retardataires devront ultérieurement se réveiller plus tôt.

La toute prochaine manifestation de la société sera une vente de galettes et de pain qui se déroulera le 6 juillet prochain : pains, tartes à l'oignon, pizzas, tartes au fromage, tartes à la crème ...

SAMEDI 6 JUILLET À PARTIR DE 9 H !

POPULATION : QUOI DE NOUVEAU À SERRIÈRES-SUR-AIN ?

Depuis la parution du N° 10 de notre journal, il n'y a eu ni décès, ni naissance.

La commune a reçu de nouveaux habitants, Fabrice PERSIBALLE et sa compagne Rose-Marie MANDANO. Par contre Marc MOGIER et Jacqueline JUNIER ont quitté la commune

BRÈVES

IMBROGLIO AUTOUR DE LA FIBRE OPTIQUE

La multiplication des opérateurs de télécommunications ayant des effets surprenants, certains de nos habitants se posent des questions au sujet de la fibre optique. Et ils ont raison puisque la fibre serait installée sans l'exception que constitue la traversée du lac. Après la "bisbille" entre Orange et le SIEA, voici une dispute tout aussi futile : en raison du prix demandé au SIEA par ERDF, la fibre optique va-t-elle nécessiter la pose d'un second poteau sur le terrain d'un même propriétaire ? En attendant, la fibre patientera !



« Je m'appelle Laurent Bessard, je suis votre nouvel agent technique depuis le 2 mai »

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé pour les vacances d'été de notre secrétaire Nadine du 29 juillet jusqu'au 18 août 2013 ... En cas de besoin il est possible d'appeler le maire au

06 12 76 88 96

En dehors de cette période de congé, le secrétariat de mairie est ouvert au public le vendredi après-midi et on peut, en dehors de cet horaire, prendre rendez-vous en téléphonant au

09 62 62 30 03

ou par message électronique envoyé à notre adresse mail : mairieserrieressurain@orange.fr

Pour obtenir des renseignements consultez également le site internet :

<http://www.serrieres-sur-ain.com>

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

La distribution de 60 à 160 sacs poubelles par an et par foyer

(selon la composition familiale)

a lieu en mairie

ouverture du secrétariat au public :

les vendredis de 14 h à 19 h.

PERMANENCES DE MARIO BORRONI

Pour 2013, notre Conseiller Général assurera ses prochaines permanences de 17 h 30 à 18 h 30,

en mairie de Serrières-sur-Ain,

les mardis suivants :

16 juillet, 17 septembre, 22 octobre et 3 décembre

Serrières-sur-Ain, une commune qui a bien des attraits



Un vrai travail d'artiste

CABANES DANS LES ARBRES DU TAILLETS

Comme les habitants de la commune ont pu le remarquer, les cabanes dans les arbres sur le site *DES TAILLETS*, en face de la Guinguette des gorges de l'Ain ont commencé à émerger des feuillages. Le mauvais temps de ce printemps 2013 a retardé les travaux, mais l'ouverture se fera bien au printemps 2014.

Et de là-haut, du balcon de votre cabane, quelle vue vous aurez ... sur l'île Chambod (ci-dessous) ou sur la rive droite de l'Ain (ci-dessus) !



Depuis longtemps on pouvait « **AU VIEUX LOGIS** » déguster crêpes ou ramequin en contemplant la vue sur le lac.
Depuis quelques années, on peut, « **À LA GUINGUETTE DES GORGES DE L'AIN** » écouter des musiciens, se prendre pour un capitaine de pédalo, farnienter, ou même poser nu ou nue pour le « **touriste peintre** » Thierry Rousset, et l'an prochain ... on pourra se percher dans des cabanes des Taillets !



Serrières-sur-Ain, une commune qui a bien des attraits

